



Bordeaux, le 23 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interdiction temporaire de manifestation sur certaines voies du centre de Bordeaux

Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a pris ce jour un arrêté qui interdit la tenue de cortèges, défilés et manifestations liés au mouvement des « gilets jaunes » ce samedi 24 novembre 2018 à Bordeaux dans le périmètre délimité par la place Tourny, le cours Georges Clémenceau, la place Gambetta, la rue docteur Nancel-Pénard, le cours d'Albret, le jardin de la mairie, la rue Élysée Reclus, la place Rohan, la place Pey Berland, le Cours d'Alsace et Lorraine, la rue Sainte Catherine et les allées de Tourny.

Cette mesure interdit dans ce périmètre les attroupements et les rassemblements afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Il est rappelé que toutes les manifestations sur la voie publique sont soumises à l'obligation d'une déclaration préalable à la préfecture de la Gironde, trois jours francs au moins avant la date de la manifestation (article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure).

Or, de nombreux appels ont été diffusés sur les réseaux sociaux, à une journée de mobilisation dans les rues de Bordeaux avec pour mot d'ordre de converger par le centre-ville vers différents points de Bordeaux ce samedi dans le cadre du mouvement « des gilets jaunes ». Ces rassemblements n'ont pas d'organisateur identifié ou déclaré et n'ont fait l'objet d'aucune déclaration auprès des services de la préfecture comme l'exige la loi afin de mettre en place les dispositifs et mesures préventifs permettant de garantir leur bon déroulement et leur sécurisation.

La tenue depuis le 17 novembre dernier, de nombreux rassemblements liés au mouvement « des gilets jaunes » non déclarés, inopinés et spontanés, ont provoqué d'importantes dégradations au péage de Virsac sur l'autoroute A 10, sur le pont d'Aquitaine à Bordeaux et sur divers lieux du département. **Le bilan humain s'élève à 15 blessés et 61 interpellations en Gironde.**

L'hyper-centre de Bordeaux ne constitue pas un site approprié pour une manifestation non déclarée et sans organisateur en raison notamment du risque que cette manifestation attire des éléments, groupes et groupements violents qui, en se mêlant aux manifestants, chercheront à en découdre avec les forces de l'ordre et à commettre des dégradations de mobiliers urbains, de commerces et de véhicules.

Par ailleurs, de nombreux autres rassemblements se tiendront ce même jour sur le département de la Gironde. Ils mobiliseront les services de sécurité et de secours dans un contexte de menace terroriste et de plan Vigipirate qui continue à solliciter les forces de sécurité intérieure pour garantir la protection des personnes et des biens contre le risque d'attentat.